

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT

EXTRAIT du procès-verbal de la soixante-quinzième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 24 septembre 2014, à 13 heures 30 minutes, à la salle A-1715

Évaluation du programme de maîtrise en droit.

Résolution CFSPD-2014-2015-578

ATTENDU la Politique n° 14 d'évaluation des programmes;

ATTENDU le rapport d'autoévaluation du programme de maîtrise en droit de septembre 2012;

ATTENDU la résolution du Comité de la maîtrise en droit, en date du 14 septembre 2012, adoptant le Rapport d'autoévaluation du programme de maîtrise en droit;

ATTENDU la résolution CFSPD-2012-2013-528 du 28 novembre 2012, relative à la nomination des membres du Comité facultaire d'évaluation du programme de maîtrise en droit;

ATTENDU la résolution du Département des sciences juridiques (13-DSJ-2322), en date du 22 août 2013, relative à l'avis départemental sur le rapport d'autoévaluation du programme de maîtrise en droit;

ATTENDU l'acceptation sans correction du Rapport d'autoévaluation par le Comité facultaire d'évaluation du programme de maîtrise en droit, en date du 19 décembre 2013, sous la présidence du vice-doyen aux études, Jean-Guy Prévost, convenant de la conformité dudit rapport et y ajoutant quelques commentaires;

ATTENDU le rapport des expertes externes déposé le 17 février 2014;

ATTENDU la réaction du Comité de programme de la maîtrise en droit, en date du 22 avril 2014, portant sur le Rapport des expertes externes;

ATTENDU la réaction de l'Assemblée départementale des sciences juridiques, en date du 29 mai 2014, portant sur le Rapport des expertes externes;

ATTENDU le rapport synthèse de l'évaluation du programme de maîtrise en droit du vice-doyen aux études, Jean-Guy Prévost, en date du 15 septembre 2014;

ATTENDU les discussions tenues en séances;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Dan O'Meara, appuyé par monsieur Hugo Cyr, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

REÇOIVE favorablement le rapport synthèse de l'évaluation de la maîtrise en droit;

MANDATE le doyen afin qu'il transmette le dossier d'évaluation du programme de maîtrise en droit à la Commission des études;

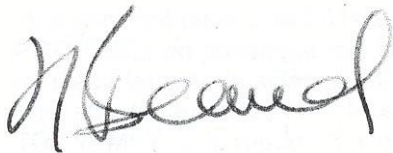
FÉLICITE le professeur Pierre Bosset, directeur de l'Unité de programmes de cycles supérieurs en droit de juin 2011 à fin mai 2014, et toutes les personnes impliquées dans cette évaluation décennale pour la qualité du rapport présenté;

DEMANDE aux responsables de la maîtrise en droit de poursuivre leurs travaux de révision du programme sur la base de cette évaluation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, 24 septembre 2014

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Beaud', written in a cursive style.

Jean-Pierre Beaud
Doyen